



HAL
open science

Le scribe

Corinne Bonnet

► **To cite this version:**

Corinne Bonnet. Le scribe. Zamora, José-Ángel. El hombre fenicio. Estudios y materiales, 9, pp.57-65, 2003, Serie arqueológica (Roma). hal-01996757

HAL Id: hal-01996757

<https://hal.science/hal-01996757>

Submitted on 12 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La
fe
m
aj
lc
o
ta
fe
e
n
c
t

I
e
i
v

Serie Arqueológica – 9

El hombre fenicio

Estudios y materiales

José Á. Zamora (ed.)

Consejo Superior de Investigaciones Científicas
Escuela Española de Historia y Arqueología en Roma

Roma 2003

5. LE SCRIBE

C. BONNET

«De tous les métiers humains qui existent sur la terre, Enlil n'en a pas conçu de plus difficile que l'art du scribe», affirmait la sagesse mésopotamienne.

Dès la tradition classique, incarnée en quelque sorte par Hérodote, l'«invention» de l'alphabet est attribuée aux Phéniciens qui, sans que l'on sache trop ni où (côte syro-phénicienne? Chypre? Crète?), ni quand (à la charnière entre IIe et Ier millénaire av. J.-C.), ni comment, transmirent ces *lettres phéniciennes* (en grec, *phoinikeia grammata*) aux Grecs. Nous savons aujourd'hui qu'à Ugarit déjà, durant l'Âge du Bronze Récent, était en usage un alphabet de type cunéiforme, couché sur des tablettes d'argile, de sorte que l'innovation phénicienne doit être considérée comme le fruit d'une évolution, et non pas comme l'invention soudaine d'un esprit génial. Cela dit, il n'en reste pas moins vrai que la généralisation de l'alphabet linéaire de dérivation phénicienne, aisément traçable sur tout type de support, spécialement sur papyrus, et d'apprentissage rapide, a constitué un tournant dans l'histoire culturelle de la Méditerranée, aux alentours de 1000 av. J.-C., donc au début de l'Âge du Fer. Auparavant, au sein des sociétés très pyramidales de l'Âge du Bronze, dominées par un système palatial qui concentrait presque tous les pouvoirs dans les mains de l'aristocratie, l'écriture, syllabique, riche de plusieurs centaines de signes, était l'apanage d'un groupe restreint de lettrés professionnels formés dans des écoles scribales, généralement placées sous le contrôle des deux grandes instances dominantes, à savoir le temple et le palais. Seule une élite, longuement formée et préparée à des tâches hautement qualifiées, qui prévoyaient la manipulation de plusieurs centaines de signes d'écriture et de divers idiomes, avait accès à l'écriture qui était

donc, en règle générale, un instrument «politique» (au sens large) qui était exercé dans divers domaines: l'expression de l'idéologie dominante, la gestion du domaine public, le droit national et international, les relations diplomatiques, la science, le culte, etc.

Avec l'alphabétisation, qui conduit à la réduction drastique du nombre de signes nécessaires, on assiste à une «démocratisation» progressive de la culture écrite: c'est ainsi que se multiplient les inscriptions d'appartenance, par le biais desquelles chacun pouvait «étiqueter» un objet et qui montrent comment l'écriture fut mise au service des besoins de la société toute entière et de l'affirmation individuelle, et non plus seulement d'une oligarchie. Il ne faut cependant pas imaginer que les cultures de l'époque archaïque, en Phénicie comme ailleurs en Méditerranée, étaient totalement alphabétisées: loin de là! D'abord, la part d'oralité resta toujours considérable, un trait qui a été adéquatement mis en évidence pour la Grèce dans le cadre des études homériques; par ailleurs, des secteurs entiers de la société – femmes, étrangers, enfants, esclaves – demeurèrent étrangers à l'écriture, ce qui réduit sensiblement le champ d'enquête de l'historien. Enfin, si les tablettes d'argile, le support habituel des textes cunéiformes, étaient très résistantes – les incendies accompagnant la destruction des sites les «cuisaient», les rendant ainsi plus solides – en revanche, les supports souples, plus adaptés aux écritures linéaires, comme le papyrus ou le parchemin, plus tard le papier, s'avèrent hautement déperissables, ce qui nous prive de presque tout le matériel qui aurait pu servir à étudier le monde et la vie du scribe phénicien. Paradoxalement donc, au moment même où l'écriture se répand, se multiplie et se différencie, nos sources d'information se raréfient.

On dispose, pour cerner la figure du scribe phénicien, d'un petit corpus d'une trentaine d'inscriptions sur pierre mentionnant

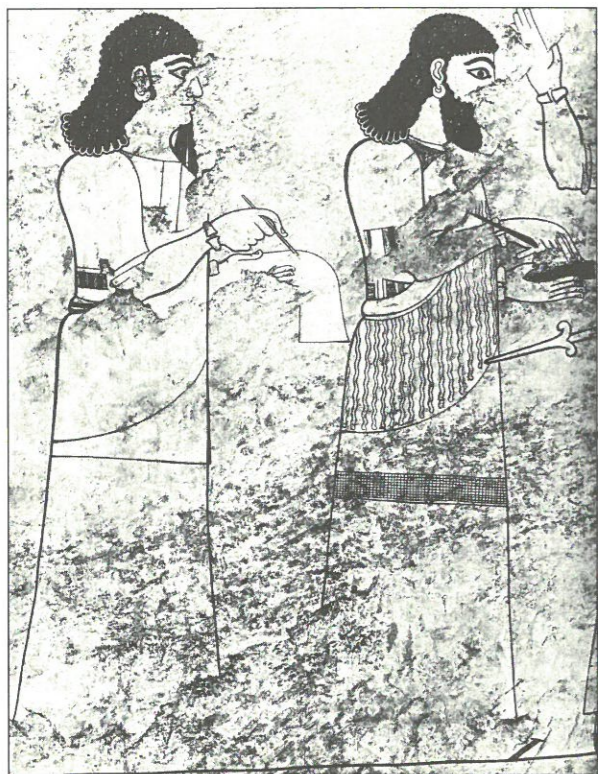


Figura 1
Scribes, peinture murale de Til Barsip

cette profession¹. Cet ensemble ne fournit que de maigres données sur la formation, sur les activités et sur le statut social de la catégorie professionnelle des scribes. On s'efforcera donc de recourir prudemment à une méthode comparative pour tâcher d'en savoir plus et de combler les lacunes de notre savoir: on connaît en effet beaucoup mieux le scribe mésopotamien, égyptien, ougaritique ou biblique²; leurs dossiers nous aideront à poser des questions, à suggérer des pistes d'enquête, à entrevoir des réponses, à imaginer ce que pouvait être la vie d'un scribe, à Tyr par exemple, aux alentours de 800 av. J.-C., à défaut de connaître directement cette réalité par le biais des sources.

¹ Les autres professions ne sont guère mieux représentées dans le corpus épigraphique phénico-punique, ce qui indique que notre dossier pourrait être relativement représentatif de la réalité qui nous intéresse.

² Cf., pour le monde mésopotamien, J.-J. Glassner, *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, Paris 2000, pp. 141-146 (les scribes sont attestés dès la fin du IV^e millénaire av. J.-C., en rapport avec six corps de métiers différents; la figure du "grand scribe" est déjà attestée); G. Visicato, *The Power and the Writing. The Early Scribes of Mesopotamia*, Bethesda 2000; A. Schlott, *Schrift und Schreiber im alten Ägypten*, Munich 1989; E. Lipiński, "Scribes d'Ugarit et de Jérusalem", in H. J. L. Vanstiphout (ed.), *Scripta signa vocis. Studies about Scripts, Scriptures, Scribes and Languages in the Near East Presented to J. H. Hospers*, Groningen 1986, pp. 143-154; A. Lemaire, *Les écoles et la formation de la Bible dans l'ancien Israël* (OBO 39), Göttingen 1981. Voir aussi, pour un parallèle avec le monde grec, M. Detienne (ed.), *Les savoirs de l'écriture. En Grèce ancienne*, Paris 1988.

³ M. Liverani, *Le lettere di el-Amarna. 1. Le lettere dei "Piccoli Re"*, Brescia 1998.

* * *

On se souviendra tout d'abord du fait que la Phénicie, à l'Âge du Bronze Récent, était le siège de plusieurs petits royaumes ou cités-états dont les souverains étaient des vassaux tributaires du pharaon égyptien. C'était notamment le cas des principaux ports phéniciens: Tyr, Sidon, Beyrouth et Byblos. Ces cours phéniciennes entretenaient, avec le pharaon, une correspondance diplomatique en langue babylonienne et en écriture cunéiforme. Une partie significative de ces missives a été découverte à la fin du XIX^e siècle à Tell el-Amarna, en Égypte, l'antique Akhétaton, capitale du pharaon hérétique Akhénaton³. Ces documents couvrent un arc chronologique d'une trentaine d'années, grosso modo entre 1360 et 1330 av. J.-C. Ces documents contiennent, pour l'essentiel, des messages relatifs au passage de contingents égyptiens et des requêtes d'aide et de soutien militaire adressées en vain au pharaon que ces petits royaumes n'intéressaient que dans la mesure où ils payaient leur tribut annuel et lui fournissaient une série de biens, comme le bois ou la pâte de verre. Les lettres provenant de Phénicie montrent qu'une tradition scribale d'inspiration mésopotamienne y existait alors. Les scribes de cour, en tout point semblables à leurs "cousins" mésopotamiens, syriens ou hittites, utilisaient en effet le babylonien comme langue internationale de la diplomatie, sur des tablettes d'argile, mais ils parlaient naturellement un idiome ouest-sémitique, «cananéen», qui a laissé des traces dans une série de gloses placées dans les marges et destinées à expliquer ou à traduire dans la langue locale tel ou tel terme spéci-

fique. Il s'agissait donc de scribes bilingues qui écrivaient un babylonien périphérique, influencé par les idiomes cananéens qui n'ont guère laissé d'autres traces écrites.

Si nous trouvons, dans les inscriptions phéniciennes, la mention isolée de tel ou tel scribe, avec l'indication de son nom et éventuellement de sa généalogie, on a cependant de bonnes raisons de penser que les scribes constituaient une sorte de corporation, placée sous la protection d'un «saint patron», comme l'était Thot en Égypte⁴. Philon de Byblos, qui écrit au II^e siècle ap. J.-C. une *Histoire phénicienne* dans laquelle confluent toute une série de traditions locales bien plus anciennes, fait état d'un correspondant – on pourrait même dire un «calque» phénicien de Thot, un certain Taautos, qui aurait été le secrétaire (*grammateus*) du très puissant Kronos phénicien (comme Thot l'était d'Osiris⁵) et qui aurait, pour premier, tracé des signes d'écriture «en imitant le visage des dieux ses compagnons»⁶. Au-delà de l'influence culturelle égyptienne, qui n'a rien pour nous étonner en contexte phénicien, on soulignera le caractère sacré de l'écriture, conçue comme une *mimésis*, une *métaphore* du monde divin⁷. Dans un tel contexte, nul doute que la profession de scribe jouissait d'une aura particulière, en raison de l'origine divine de l'écriture et de la fonction de médiateur quasi «magique» de celui qui la maîtrisait⁸. Philon de Byblos établit en outre clairement le lien entre écriture et pouvoir: Thot assiste et conseille Kronos; il conçoit pour lui les emblèmes de la royauté et donne des instructions pour que les gestes du roi soient enregistrés par écrit. Le scribe – un

personnage qui participe du «divin» – gravite donc dans l'orbite du pouvoir, de la royauté, à laquelle il prête ses services⁹.

Seul l'examen des documents épigraphiques – les seuls disponibles – va nous permettre de préciser le profil du scribe et ses fonctions. Il n'est guère possible de déterminer a priori «l'espace du scribe», dans la mesure où le domaine de l'écrit était certainement balisé par une série de professions plus ou moins distinctes: scribe, mais aussi écrivain, comptable, lapicide, notaire, interprète, héraut, messenger, etc. Le nom du scribe, *spr* en phénico-punique, renvoie certes à une racine homonyme¹⁰ signifiant «écrire», d'où aussi le substantif *spr*, «document écrit», avec diverses spécialisations sémantiques «inscription, lettre, contrat, acte, livre», mais cette racine a aussi le sens de «compter», conformément à la logique du processus de genèse de l'écriture qui la fait dériver des *tokens*, un système de comptage attesté au Proche-Orient dès le VIII^e millénaire av. J.-C.¹¹. De fait, les premiers documents écrits, à Uruk, relèvent essentiellement de la gestion administrative et économique¹². En d'autres termes, écrire, c'est d'abord compter, dresser des listes, inventorier. On verra plus avant si le scribe phénicien recouvre des fonctions spécifiques qui permettent de le distinguer d'autres professions liées à l'écrit ou aux messages en général. Un texte de Polybe (III 22,8) relatif au premier traité d'alliance entre Rome et Carthage, à la fin du VI^e siècle av. J.-C., nous apprend que certaines transactions commerciales doivent avoir lieu en présence de fonctionnaires carthaginois chargés de faire respecter les termes des accords. Polybe les ap-

⁴ Cf. *Reallexikon der Ägyptologie*, VI, Wiesbaden 1986, pp. 497-523.

⁵ Cf. Platon, *Phèdre* 274d-278b; Diodore I,16,2.

⁶ Eusebe de Césarée, *Préparation évangélique* I, 9, 23-24; I,10,14; I,10,17; I,10,36.

⁷ Cf. S. Ribichini, *Poenus advena*, Rome 1985, pp. 95-112; A. M. V. Contini, "Hermès e la magia della scrittura in Filone di Biblo", in U. Rapallo (ed.), *Linguistica, pragmatica e testo letterario*, Gênes 1986, pp. 15-30.

⁸ Cf. S. Ribichini, "Rileggendo Filone di Biblo. Questioni di sincretismo nei culti fenici", in A. Motte – C. Bonnet (eds.), *Les syncrétismes religieux dans le monde méditerranéen antique*, Rome-Bruxelles 1999, pp. 149-177, en part. pp. 153-154.

⁹ Thot est du reste fils de Misor, «droiture», «justice», une des vertus cardinales du roi.

¹⁰ Cf. DNWSI, s. v. *spr*.

¹¹ F. Pomponio, "Gli antenati della scrittura nel Vicino Oriente", in *La 'parola' delle immagini e delle forme di scrittura. Modi e tecniche della comunicazione nel mondo antico*, Messina 1998, pp. 9-28.

¹² Pour les nuances à apporter à cet énoncé, qui tient aussi de l'idée toute faite, cf. J.-J. Glassner, *Écrire à Sumer*, cit.

pelle *kèrux*, «hérald», ou *grammateus*, «secrétaire, scribe». Cette alternance reflète-t-elle l'oscillation entre une procédure orale et une procédure écrite? Il en résulte en tout cas que le champ d'action du scribe était partiellement occupé par d'autres métiers et que les nuances entre une profession et l'autre ne nous sont pas toujours claires en raison de l'état de la documentation.

Les inscriptions phéniciennes et puniques qui mentionnent des scribes sont en général des dédicaces ou des épitaphes: la mention du métier du dédicant ou du défunt est donc accessoire et très laconique¹³. Contrairement à ce qui se passe pour la documentation ougaritique, on ne conserve aucun colophon de la main d'un scribe phénicien ou punique. C'est la raison pour laquelle notre enquête présente d'évidentes limites objectives¹⁴. Avant de nous confronter à celles-ci, il pourrait être stimulant, sur la base des dossiers parallèles provenant des cultures avoisinantes – Ougarit, la Mésopotamie, l'Égypte, Israël –, de dresser un catalogue des aspects que l'on souhaiterait pouvoir explorer, des questions aux quelles on aimerait trouver réponse.

- quelle formation recevaient les scribes phéniciens et puniques? où étaient-ils éduqués et combien de temps durait leur apprentissage? avec quels instruments apprenaient-ils à lire et écrire? selon quelles méthodes? a-t-on des traces d'écoles scribales, donc d'usages spécifiques à certaines villes, à certaines traditions?

- quels étaient les lieux de formation et de travail des scribes? les trouve-t-on en dehors de la cour et des temples? s'agit-il d'une profession largement répandue?

- s'agit-il d'une profession héréditaire? existe-t-il des «dynasties» de scribes?

- comment les scribes se rapportent-ils au pouvoir, à la cour? exercent-ils parfois des responsabilités politiques?

- comment les scribes se répartissent-ils

entre la sphère publique et la sphère privée? quelle typologie de textes produisent-ils d'un côté et de l'autre?

- interviennent-ils au niveau religieux? quel est leur rôle dans la transcription des rituels et des mythes?

- jouissent-ils d'une estime collective, d'un prestige particulier? tous les scribes sont-ils des hommes libres ou cette profession était-elle aussi accessible aux personnes de condition servile ou semi-servile, ou encore aux étrangers?

- peut-on parler d'«onomastique scribale»? en d'autres termes, les scribes et leurs enfants portent-ils des noms en rapport avec la profession exercée, avec le «saint patron» de l'écriture?

- existait-il une hiérarchie au sein de la profession?

- en contexte multi-culturel, avons-nous des traces de scribes bilingues, voir polyglottes?

- trouve-t-on une iconographie en rapport avec le métier de scribe?

- quel rapport existait-il entre les scribes et les lapicides? à qui imputer les erreurs que l'on trouve parfois dans les inscriptions? entre les scribes et les messagers qui véhiculaient les missives?

La plupart de ces questions ne trouvent malheureusement pas de réponse dans la documentation dont nous disposons pour le monde phénico-punique. La relative cohérence culturelle au sein de l'aire ouest-sémitique nous permettra heureusement de formuler une série d'hypothèses prudentes, reposant sur les documentations parallèles, plus riches, plus diversifiées et plus explicites. On n'a, en effet, pas de raison de croire que la vie du scribe phénicien ait été radicalement différente de celle de ses voisins, mais il est bon de souligner d'emblée la part considérable de la reconstruction analogique dans les pages qui suivent.

Naissait-on scribe? C'est douteux. Dans

deux cas seulement, à Carthage¹⁵, un scribe se déclare fils d'un autre scribe, mais dans la plupart des autres cas, l'état de conservation des textes ne permet pas de se prononcer sur la filiation. L'on sait qu'à Jérusalem, les scribes de cour étaient volontiers formés au sein de la famille, avant même d'être destinés aux écoles scribales palatiales. Deux cas explicites suffisent-ils pour nous permettre d'imaginer que c'était aussi parfois le cas dans le monde phénico-punique?

L'onomastique des scribes (et de leur ascendance / descendance) ne révèle pas davantage l'existence d'une «caste» au sein de laquelle des noms propres spécifiques et caractéristiques se seraient transmis. Les scribes qui déclinent leur identité portent des noms tout à fait normaux, d'une grande banalité: Shallum, Shophat, Abdeshmun, Maharbaal, Gerashtart, Magon, Azorbaal, etc. Nous reviendrons plus avant sur l'un ou l'autre cas qui pourrait éclairer la question du statut social, mais, pour l'heure, on peut écarter l'hypothèse d'un groupe social fermé, d'une sorte d'endogamie professionnelle. La visibilité du groupe, représenté dans notre corpus par une trentaine d'attestations seulement sur un arc chronologique de près d'un millénaire, est du reste très relative. Cette carence de témoignages est assurément due à la disparition radicale des écrits sur supports souples où les scribes figuraient certainement de manière régulière. On ne recourait évidemment pas à la pierre pour un contrat ou un testament, pour un acte quelconque ou une facture: tout ce qui relève de la gestion quotidienne, où devaient opérer nombres de scribes, a été victime du naufrage documentaire, donc échappe à notre connaissance. De Carthage, par exemple, on ne dispose, parmi les six mille inscriptions environ du tophet, que d'une dizaine de mentions de scribes: ils n'avaient en effet aucune raison d'être davantage présents en ce lieu que les autres catégories professionnelles, également représentées par quelques documents épars. Par ailleurs, si sur certaines stèles apparaissent les instruments



Figura 2
Sceau avec mention du nom d'un scribe (Cf. CSOSI, n° 38).

de travail typiques de tel ou tel métier, le rasoir du barbier, le poinçon du ciseleur, etc., aucune image ne semble renvoyer à la pratique de l'écriture dans l'iconographie du tophet. Tandis que l'Égypte a célébré la grandeur de ses scribes en leur dédiant des statues, dans le monde phénico-punique, on trouve à peine quelques amulettes en forme de palettes de scribe, selon un modèle du reste importé d'Égypte. On a donc la nette sensation que le scribe est tombé de son piédestal et est devenu un personnage comme les autres, très lointain descendant du mythique Taautos / Thot, sans plus guère de pouvoir magique ou surnaturel, une évolution qui reflète très certainement le processus de démocratisation, donc de banalisation de l'écriture. Cela dit, il faut introduire des nuances dans cette tendance générale: certains scribes, nous allons le voir, jouissent encore d'un réel prestige socio-culturel, peut-être même politique.

¹³ C. Bonnet, «Les scribes phénico-puniques», in C. Baurain – C. Bonnet – V. Krings (eds.), *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Namur 1991, pp. 147-171.

¹⁴ De manière significative, aucune entrée «scribe» n'existe dans le DCPP.

¹⁵ CIS I, 3749 et 5698.

Mais revenons à la question initiale: si l'on ne naît pas scribe, on le devient. Que savons-nous du recrutement et de la formation des scribes?

Nous ignorons tout de l'âge auquel l'apprentissage de l'écriture commençait et de la localisation des écoles sribales sur le territoire phénicien ou carthaginois. En Israël¹⁶, on voit les écoles royales et sacerdotales, destinées à former les scribes, se multiplier à partir du VIII^e siècle av. J.-C. Le maître était considéré comme un père par ses élèves qui pouvaient fréquenter l'école dès cinq ans. De ces écoles, proviennent une série d'exercices scolaires, notamment des abécédaires qui constituaient le premier pas de l'apprentissage. Le monde phénico-punique a livré, de ci de là (Mozia, Sarepta, Salamine de Chypre, Gadès, etc.), de tels documents, assurément produits dans des lieux d'apprentissage de l'écriture, des «écoles», mais celles-ci n'ont pas été identifiées comme telles ni véritablement fouillées. Au premier millénaire, du reste, il est probable que l'apprentissage ait pu aussi se dérouler au domicile privé du maître, dans un contexte qui n'aurait rien de spécifiquement «scolaire».

Les apprentis scribes commençaient par écrire des séquences de lettres dans l'ordre de l'alphabet, ainsi que des séquences numériques, puis des mots, isolés ou groupés, le tout sur des *ostraka* ou sur des tablettes de bois recouvertes de cire. Après quoi, lorsqu'ils étaient plus avancés dans leur formation, ils commençaient à recopier, sur papyrus cette fois, des formules (par exemple l'en-tête d'une lettre), des listes d'anthroponymes, de toponymes, de noms de mois, des contrats, des actes, ainsi que des morceaux choisis de la littérature traditionnelle¹⁷. Le scribe devait sortir de l'école parfaitement rôdé aux usages

de la chancellerie publique et privée, entraîné à rédiger, dans les formes dues – donc conformément à des modèles formulaires précis, en présence de témoins, munis des sceaux nécessaires¹⁸ – toutes sortes de conventions dont l'utilité et le fonctionnement dépendaient en grande partie de leur perfection formelle. La fantaisie n'était certes pas l'arme meilleure du scribe: on reconnaîtra en lui un bureaucrate convaincu, un défenseur de la légalité formelle, un exécutant fidèle et précautionneux, un garant du droit et de la tradition, profane et sacrée, publique et privée, administrative et littéraire. Bref, un rouage important de la vie en société.

Une fois sorti de l'école, le scribe phénicien, dont l'apprentissage était assurément moins long que celui du scribe mésopotamien ou égyptien, obligés à manipuler des centaines de signes, pouvait entamer sa carrière. Auprès des administrations publiques ou dans les grands sanctuaires, plusieurs scribes travaillaient sous la houlette d'un «chef des scribes» (*rb [h]sprm*) qui apparaît comme un personnage prestigieux, peut-être même puissant, dans la mesure où, à plusieurs reprises, notamment dans des dédicaces, le chef des scribes est mentionné au terme d'une généalogie comprenant plusieurs générations, dont les autres représentants ne sont dotés d'aucun titre particulier. On a la sensation que le dédicant est orgueilleux de cette lointaine et prestigieuse ascendance scribale¹⁹. Le même phénomène se rencontre du reste aussi pour de «simples» scribes²⁰ et semble être un indicateur intéressant de l'estime sociale dont jouissait ce métier. Les parallèles ougaritique et israélite montrent même que les scribes, devenus de véritables bras droits ou secrétaires généraux du roi, pouvaient disposer d'un pouvoir

considérable. C'est peut-être la raison pour laquelle Ilmilku, le célèbre scribe de plusieurs grands textes mythologiques d'Ougarit, fut écarté de sa charge au moment de la succession dynastique: trop informé, trop puissant, il risquait de faire de l'ombre au nouveau souverain. De fait, dans les colophons des tablettes mythologiques dues à sa main, il peut étaler une série de titres prestigieux, comme celui de «chef des prêtres» et de «vizir» (*ṯy*)²¹.

Mais il y a scribe et scribe: au-delà d'un nom de métier, *spr*, qui est commun à toutes ces personnes, il pouvait sans doute y avoir autant de différences réelles, dans le type d'activités et de niveau de vie, entre deux «scribes» qu'entre un «couturier» de quartier et un «couturier» comme Christian Dior. Les noms peuvent cacher des réalités vécues très différentes et le problème est que notre documentation ne fournit qu'un éclairage extrêmement limité sur cet éventail de conditions. Si les «chefs des scribes» sont assurément des personnages importants, à l'autre bout de l'échelle, on rencontre des scribes dont on est en droit de penser qu'ils n'étaient même pas de condition libre. Ainsi à Carthage²², trouvons-nous un scribe appelé *Mšry*, «Égyptien», peut-être par référence à son origine ou à celle de sa famille; il est qualifié de *ṣṣ ṣdn*, une expression qui signifie littéralement «homme de Sidon», dont la portée réelle est objet de discussion, mais qui pourrait bien désigner une sorte de semi-liberté, de condition intermédiaire entre l'esclavage et la citoyenneté. Si l'origine égyptienne que suggère le nom était confirmée²³, on aurait peut-être affaire à un scribe spécialisé en écritures égyptiennes. À Carthage encore, un scribe se déclare fils d'un *ṣṣ ṣdn*, ce qui pourrait renvoyer à une condition assez modeste²⁴. En quoi consistait le travail de

ces personnes? Greffiers, écrivains publics, maîtres de quelques apprentis, secrétaire d'un riche patron, archiviste de bas niveau, on les imagine vivoter, sans grandes responsabilités, «senza infamia né lode»²⁵. Dans les fouilles de Byblos, deux cônes de terre cuite évidés, datant de 1000 av. J.-C., portant les lettres *spr* incisées en grand dans l'argile fraîche, pourraient être des enseignes de scribes privés, destinées à attirer l'attention des clients, une hypothèse suggestive, mais en vérité peu étayée²⁶.

Que nous apprennent les inscriptions sur les lieux de travail des scribes? Si l'on ne possède aucune attestation sûre de scribe «de cour» – mais les archives royales phéniciennes sont un authentique mirage, autant que les archives publiques de Carthage!²⁷ –, en revanche, l'inscription de Cebel Ires Daği²⁸, de 625-600 av. J.-C., mentionne le scribe qui s'est chargé de transcrire l'acte de propriété des terres du gouverneur local. Ce scribe, de même que le gouverneur, porte un nom anatolien transcrit en phénicien, conformément à un usage désormais bien attesté en Cilicie, selon lequel l'élite locale recourt volontiers au phénicien comme langue officielle. Le scribe en question devait donc travailler à la chancellerie du gouverneur local et il figure du reste dans la liste des témoins de l'acte, suivi du nom de métier *ml'k*, qui signifie «chargé de mission, envoyé, messenger». C'était donc un peu l'homme à tout faire du gouverneur, son bras droit, son homme de confiance. De fait, au terme de l'acte, on nous dit qu'il «fit ériger» le document, ce qui signifie sans doute qu'il en supervisa la réalisation matérielle, confiée à un lapicide anonyme, et l'exposition en un lieu public, afin que chacun puisse prendre connaissance de son contenu. C'est un des

¹⁶ Cf. A. Lemaire, *Les écoles*, cit.

¹⁷ On se doit de signaler que la fonction scolaire de ces documents n'est pas unanimement acceptée: défendue par certains, elle est contestée par d'autres qui y voient plus volontiers des messages magiques.

¹⁸ On connaît, par une inscription phénicienne du Pirée (CIS I 118 = KAI 58), un personnage qualifié de *ḥtm*, à traduire sans doute par «garde-sceaux», dont la fonction rentre dans la même sphère professionnelle que celle du scribe. Des dépôts de crétales, ayant certainement servi à sceller des papyrus, ont été découverts tant en Sicile (Sélinonte) qu'à proximité de Carthage. Ils sont l'indice de l'existence d'une chancellerie en ces lieux.

¹⁹ Cf. IK A 30 ou CIS I, 6051.

²⁰ CIS I, 242, RÉS 586 et *Missione archeologica a Malta*, Rome 1968, pp. 67-72.

²¹ Voir en dernier lieu, N. Wyatt, "Ilmilku's ideological programme", *UF* 29 (1997), pp. 775-796.

²² CIS I, 273.

²³ On trouve en tout cas, en Mésopotamie, des étrangers exerçant ce métier, notamment des Égyptiens.

²⁴ CIS I, 277.

²⁵ Nous ignorons si, comme en Mésopotamie, les femmes avaient accès à la profession de scribe.

²⁶ M. Dunand, *Byblos*, Paris 1937, n° 10469 et 10470.

²⁷ Non pas qu'elles n'aient jamais existé, mais rien ne s'est sauvé puisque tout devait être confié au papyrus.

²⁸ P. G. Mosca – J. Russell, "A Phoenician Inscription from Cebel Ires Daği in Rough Cilicia", *EpAn* 9 (1987), pp. 1-27 (C3).

cas les plus explicites, donc les plus intéressants, qui montre la polyvalence de la terminologie, donc du métier ainsi désigné: là où les scribes étaient sans doute peu nombreux, ils recouvraient plusieurs fonctions, plusieurs tâches, toutes cependant liées à la circulation et à la conservation des messages. Le milieu de provenance du document que nous venons d'examiner indique que les scribes avaient naturellement un rôle particulier à jouer dans les contextes bi- ou multi-culturels²⁹, ce qui devait être très fréquemment le cas pour les Phéniciens en raison de la dilatation géographique de leur espace vital qui finit par couvrir, en substance, tout le pourtour de la Méditerranée. Pour rappel, on n'oubliera pas que, de Pyrgi, provient l'inscription pseudo-bilingue étrusco-phénicienne³⁰ qui suppose une collaboration entre les scribes des deux groupes ethniques, en dépit du fait que la version phénicienne ne semble pas être une simple traduction du texte étrusque. Dommage que ces personnes soient complètement restées dans l'ombre!

Pour ce qui est des individus travaillant dans les milieux culturels, on dispose de plusieurs pièces susceptibles de confirmer l'existence de scribes ou de collèges de scribes auprès des sanctuaires. Il se peut que les dédicants aient eu recours à leurs services pour rédiger telle ou telle inscription commémorant une offrande. Les scribes des temples étaient aussi responsables des archives sacrées, dont on peut imaginer qu'elles contenaient les textes des rituels, des mythes et des traditions en rapport avec les divinités titulaires, des calendriers liturgiques, des tarifs sacrificiels (comme ceux qui proviennent de Carthage)³¹, des listes d'offrandes, de personnel, sans oublier la comptabilité en rapport avec les revenus du temple (prostitution sacrée [?] et autres dons), etc. Ainsi, à Ki-

tion, trouvons-nous un texte lacuneux qui pourrait constituer une liste fragmentaire d'offrandes accompagnées du nom des dédicants et du [chef des] scribes qui l'aurait dressée³². Le texte le plus intéressant de ce point de vue est le «tarif de Kition», une tablette en albâtre du IV^e siècle av. J.-C., portant des signes d'écriture phénicienne peints à l'encre, provenant de la zone du temple d'Astarté à Kition / Bamboula et recelant les comptes du sanctuaire de la déesse³³. On découvre ainsi toute une série de professions au service du temple, notamment un «chef des scribes», qui chapeautait une équipe dont il n'est cependant pas fait mention dans le détail. Il n'est pas facile de savoir, dans l'état de nos connaissances, si ces scribes attachés aux temples y avaient été formés et y résidaient de manière stable; à Kition, en tout cas, le document semble indiquer qu'on lui «envoyait» une rémunération, ce qui prêterait en faveur d'une localisation en dehors du sanctuaire³⁴. Une plaquette en ivoire du sanctuaire d'Astarté à Tas Silg, dans l'île de Malte, au III^e siècle av. J.-C., mentionne aussi un scribe «qui est à l'intérieur de...», sans doute par référence au sanctuaire lui-même ou à une partie de celui-ci.

Lorsqu'Hérodote (II, 44) visita, au Ve siècle av. J.-C., la ville de Tyr et son célèbre sanctuaire de l'Héraclès local, Melqart, les prêtres firent écho à des traditions locales qui associaient la fondation de la ville à celle de sanctuaire. Celui-ci était donc le dépositaire de traditions mythiques relatives au passé le plus lointain, des traditions qui ont dû circuler oralement avant d'être confiées à la mémoire écrite des archives des temples. Y trouvait-on aussi des listes de prêtres, comme en Grèce pour le sanctuaire rhodien d'Athéna Lindos? Et ceci nous autorise-t-il à supposer l'existence, dans les archives du palais, de

listes de rois et d'Annales dans le style assyro-babylonien? Et à Carthage de listes de sufètes et autres récits célébratifs? C'est possible, mais ce n'est pas assuré. Il faut en outre tenir compte du fait que, dès l'époque perse, l'hellénisation de la Phénicie comme de l'Afrique du Nord, fut profonde. Les traditions locales, comme en témoigne quelques siècles plus

tard Philon de Byblos – et, plus précocement en Égypte, Manéthon et en Babylonie, Béroset –, furent dès lors habillées «en grec», avec une forte influence des conceptions évhéméristes, de sorte que le travail des scribes dut connaître une sérieuse évolution, dans le sens d'une profonde hellénisation, comme dans tout le Proche-Orient³⁵.

²⁹ Voir aussi le scaraboïde dans *CSOSI*, n° 38, pp. 42-43, provenant d'Asie Mineure ou de Syrie, entre 700 et 450 av. J.-C., où figure un scribe au nom anatolien, également qualifié de *hbrk*, l'«intendant» ou le «béné» (document toutefois suspect selon l'auteur).

³⁰ *KAI* 277.

³¹ Cf. P. Xella – E. Lipiński, «Tarifs sacrificiels», in *DCPP*, pp. 439-440.

³² *IKD* 15. Il s'agit d'un texte peint sur *ostrakon*, du Ve-IV^e siècle av. J.-C.

³³ Cf. *IKC* 1, A 14 (pour la mention du «chef des scribes»).

³⁴ La somme qui lui est destinée est assez importante, mais on ne précise pas quelles prestations elle couvre, ni sur quel arc de temps, ce qui rend toute évaluation impossible.

³⁵ Cf. V. Krings, «La littérature phénicienne et punique», in *CPPMR*, pp. 31-38 (avec la bibliographie antérieure).